

Budget 2023 révisé



Table de matière

I.	Introduction	3
II.	Budget 2023 consolidé.....	3
III.	Budget Général	6
1.	Prévisions de recettes.....	6
2.	Dépenses budgétées	7
3.	Immobilisations	8
IV.	Fonds mondial - Contributions volontaires.....	9
1.	Prévisions de recettes.....	9
2.	Dépenses budgétées	9
V.	Représentations régionales et sous-régionales.....	10
VI.	Conclusion	10
VII.	Annexes	11

I. Introduction

1. 2023 marque une étape importante dans la mise en œuvre du septième Plan Stratégique de l'OMSA et la réalisation de ses cinq objectifs stratégiques pour mener à bien le mandat de l'Organisation. Le document 90 SG/1 - Le Rapport annuel de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2022 décrit en détail les progrès réalisés en 2022, soulignant un « retour à la normale » dynamique des activités alignées sur les périodes antérieures à la pandémie COVID-19. S'appuyant sur les performances de 2022, le Budget révisé proposé pour 2023 vise à matérialiser l'ambitieux programme de travail approuvé par l'Assemblée l'année dernière.

2. Pour la première fois, un cadre budgétaire renforçant les orientations stratégiques et budgétaires de l'Organisation a permis de soutenir et de contrôler le processus d'élaboration du budget. Conformément à l'objectif stratégique 5, « Efficacité et agilité », le cadre budgétaire constitue une avancée majeure en augmentant les gains d'efficacité et les synergies pour toutes les sources de revenus de l'OMSA (contributions statutaires des Membres, contributions volontaires et sources de revenus supplémentaires) par rapport aux neuf chapitres budgétaires harmonisés introduits dans le rapport 89 SG/6, en veillant à ce que la demande financière adressée aux Membres soit basée sur une approche renforcée de définition des priorités.

3. Une approche comportant des priorités hiérarchisées est essentielle pour que l'OMSA investisse ses ressources¹ limitées dans des domaines ayant potentiellement des impacts forts, tout en contribuant à une meilleure gouvernance et transparence. Le cadre budgétaire place en outre la planification opérationnelle et le suivi budgétaire comme des éléments clés d'un contrôle opérationnel et d'un dialogue sur la gestion des performances dans l'ensemble de l'Organisation, améliorant la qualité des rapports pour les Membres et positionnant la notion d'impact comme le principe directeur de la responsabilité de l'OMSA.

4. Ce document présente le budget consolidé de l'OMSA pour l'année 2023, les recettes et dépenses révisées pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, relatives au Budget général, au Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial) et à toutes les Représentations régionales et sous-régionales. L'Assemblée vote le Budget général et reçoit des informations pour le Fonds mondial et les Représentations régionales et sous-régionales.

5. Tous les montants de ce document sont en euros.

II. Budget 2023 consolidé

6. Le budget consolidé de l'OMSA pour 2023 s'élève à 41,05 M€ (cf. tableau 1), dont 48 % proviennent du Budget général et 52 % de contributions volontaires perçues par le Fonds mondial. Les budgets des Représentations régionales et sous-régionales ne sont pas inclus dans ce chiffre et sont fournis à la section V de ce document.

Chapitres Budgétaires		Budget Général	Fondial mondial	Consolidé
1.	Gestion de l'information	4 302 150	1 374 450	5 676 600
2.	Elaboration et application de normes	2 628 400	1 343 000	3 971 400
3.	Renforcement des capacités	21 000	8 916 900	8 937 900
4.	Initiatives globales	832 900	7 441 700	8 274 600
5.	Collaboration internationale	-	1 004 450	1 004 450
6.	Gouvernance institutionnelle	3 396 680	683 100	4 079 780
7.	Administration générale	5 655 790	684 000	6 339 790
8.	Représentations régionales et sous-régionales	1 608 800	100 000	1 708 800
9.	Dotations aux amortissements et provisions	1 051 880	-	1 051 880
Total		19 497 600	21 547 600	41 045 200

Tableau 1 : Budget consolidé 2023, détaillant la part fournie par le Budget général et le Fonds mondial

¹ Pour mémoire, le financement du Budget général est totalement flexible et prévisible, tandis que, les fonds reçus par l'intermédiaire du Fonds mondial dépendent des généreuses contributions des partenaires financiers, sont fléchées sur des projets et par leur nature restent imprévisibles.

7. Cela correspond à une augmentation de 29 % par rapport au budget consolidé prévisionnel présenté à l'Assemblée en 2022, et concerne principalement une contribution plus importante du Fonds mondial (que ce soit en termes de prise en charge de frais généraux ou de soutien direct) associé au report de la réserve constatée sur le Budget général de 2020 (585 K€). À l'évidence et nonobstant l'augmentation de 15 % des contributions statutaires de 2023, les contributions volontaires continuent de financer une grande part du budget - activités et ressources humaines - et le flux des contributions volontaires devra être maintenu.

8. Le principal atout de l'Organisation réside dans les compétences et l'expertise de ses ressources humaines, qui constituent en même temps la principale charge financière (37 %²) - ce pourcentage est nettement inférieur à celui d'autres organisations qui élaborent des documents et des activités normatifs et techniques, comme l'OMS, où la masse salariale (personnel, consultants à court et long terme) représente près de 75 % de l'ensemble des coûts de l'Organisation. Suite au gel des salaires en 2022, ce budget prend en compte une augmentation des salaires du personnel en 2023 pour faire face à l'inflation croissante alignée sur l'indice INSEE³ des prix à la consommation (7,11 %) au Siège. En outre, l'OMSA étudie comment gérer les poussées inflationnistes au niveau régional compte tenu des différences de situation entre les pays hôtes. Pour être en mesure de mettre en œuvre les priorités définies dans le programme de travail, l'OMSA doit aligner sa planification des effectifs sur les priorités. Compte tenu du modèle de financement de l'OMSA, un alignement complet n'est pas possible dans le cadre du Budget général, le Fonds mondial fournissant 36 % du budget total requis pour les ressources humaines. Pour mémoire, un budget modeste a été alloué pour soutenir la formation continue au sein de l'OMSA (0,24 % du budget consolidé).

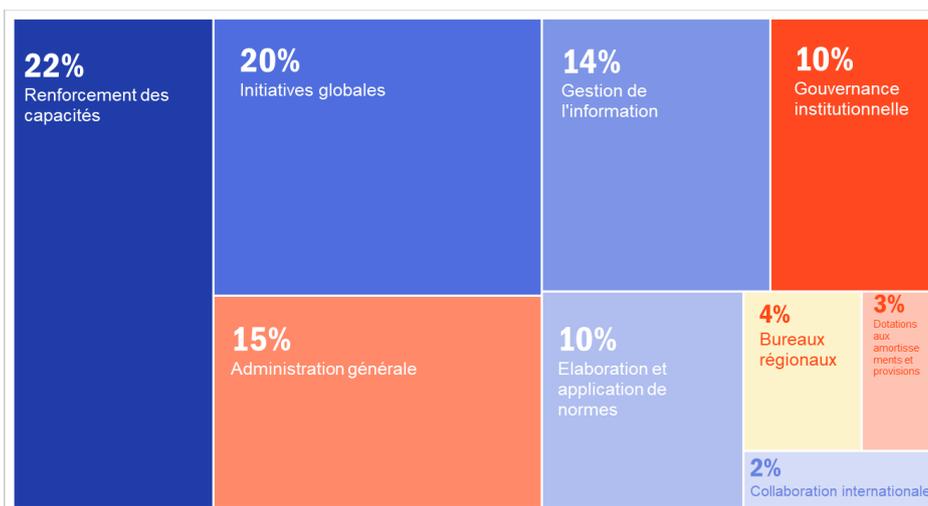


Figure 1 : Budget consolidé 2023 subdivisé par chapitres budgétaires

9. Reconnaisant la nécessité urgente de poursuivre les investissements dans la santé et le bien-être animal en tant que composants clé dans le domaine de la santé mondiale et de la gouvernance des systèmes alimentaires et de transformation, la part la plus importante du budget (68 % en incluant le personnel ou 49 % hors charges salariales) conduira à la mise en œuvre des activités techniques prioritaires (cf. Figure 1 – chapitres en bleu). Cela englobe les activités de l'Organisation sur l'Elaboration et application de normes (10 %) avec une part importante du budget du Fonds mondial fournissant des investissements pour renforcer les capacités des Membres à se conformer aux standards de l'OMSA (Processus PVS, développement des effectifs dédiés, formation continue par e-learning) et la mise en œuvre de stratégies ou d'initiatives globales (par exemple, la résistance aux agents antimicrobiens, la rage, la faune sauvage ou la peste porcine africaine, entre autres). Il est à noter que 79 % du budget nécessaire pour soutenir les activités techniques sont fournis par l'intermédiaire du Fonds mondial. Conformément au mandat de l'Organisation, la part des activités

² 37 % correspondent uniquement au coût total du personnel du Siège en pourcentage du budget consolidé. Le budget des Représentations régionales et sous-régionales n'est pas inclus dans le budget consolidé, y compris les coûts de ressources humaines associés. Ces chiffres sont fournis dans la section V de ce document. À l'avenir, l'OMSA inclura les prévisions des Représentations régionales et sous-régionales dans le budget consolidé.

³ Institut national de la statistique et des études économiques

techniques financées par le Budget général (21 %) concerne principalement les activités de définition des normes (Commissions spécialisées, Groupes *ad hoc*, Groupes de travail) et la reconnaissance du statut sanitaire. La mise en œuvre des activités techniques contribuera largement à la réalisation des objectifs stratégiques 1 et 3 ainsi que 4, étant donné que la plupart des activités techniques sont assurées en partenariat avec d'autres entités et organisations.

10. L'objectif stratégique 2 donne une impulsion forte et un cadre global pour la collecte et la diffusion des données de l'OMSA et est fondamental pour renforcer son rôle en tant que gestionnaire de données et pour la transformation numérique. Il est à souligner que 7 % du budget consolidé permettra à l'OMSA de tirer parti de la transformation et de l'évolution des technologies numériques pour améliorer la réalisation du plan stratégique, mieux répondre aux besoins de ses Membres et leur permettre de prendre des décisions éclairées. Compte tenu de l'approche couvrant l'ensemble de l'organisation en matière de transformation numérique, les coûts relatifs aux projets informatiques figurent dans chacun des chapitres budgétaires correspondants. En 2023, les efforts de transformation numérique comprennent le développement de l'outil du système d'information sur le processus PVS (727 K€), la plateforme de gestion du statut officiel (250 K€), un guide d'identification des maladies aquatiques pour les appareils mobiles (107 K€), la numérisation des normes, y compris un outil de navigation en ligne (50 K€), ainsi que la possibilité de soumettre et d'analyser en ligne les rapports annuels des centres de référence. Ces outils, destinés à l'usage externe ; bénéficieront largement aux Membres et renforceront le rôle de l'OMSA en tant que gestionnaire de données pour la santé animale. Des investissements sont également envisagés pour renforcer les processus internes tels que la gestion et l'approbation des ordres de mission et les outils budgétaires et comptables. Le montant de 1 244 K€ a été alloué pour soutenir ces investissements critiques, dont 77% sont financés par le Fonds mondial.

11. L'OMSA poursuivra également les améliorations des fonctionnalités existantes de WAHIS en effectuant une maintenance évolutive et en optimisant l'infrastructure informatique sous-jacente. Le contrat actuel avec le prestataire de services développant WAHIS expirera le 30 juin 2023. L'OMSA étudie actuellement la possibilité de prolonger ce contrat afin de délivrer les fonctionnalités de base convenues. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des recettes /engagements reçus et des dépenses pour WAHIS depuis 2016.

Investissement OIE-WAHIS (version initiale)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Recettes										
Subventions signés & engagements confirmés	49 309	1 126 824	5 693 402	1 727 105	1 778 415	1 959 675	180 205		en négociation	12 514 936
Fonds reçus et fonds à recevoir	49 309	1 126 824	3 121 381	3 083 258	2 047 810	1 577 149	1 134 205	375 000		12 514 936
Budget général - réserve pour WAHIS					585 000	1 000 000	500 000			2 085 000
										Total des recettes
										14 599 936
Dépenses										
Total des dépenses (staff inclus) dépensées au 31/12/N,	42 173	312 059	1 436 166	1 267 873	2 043 438	3 100 905	3 092 652	2 747 260		14 042 525
Dépenses	42 173	312 059	1 265 034	675 230	1 389 925	3 100 905	3 092 652	2 833 000	à déterminer	12 710 977
Investissement (immobilisations) à amortir			171 131	592 643	653 513					1 417 287
										Total des dépenses
										14 128 265

Tableau 2 : aperçu financier de WAHIS

12. 2023 offrira à l'Organisation et à ses Membres l'occasion de se réunir à nouveau en présentiel après la pandémie de COVID-19. Outre la première Session générale présentielle depuis 2019, se tiendront deux réunions en présentiel du Conseil (une en mode virtuel) et trois Commissions régionales⁴, nécessitant 33 % du budget alloué à la *Gouvernance institutionnelle*. L'inflation des postes liés aux déplacements s'est nettement accentuée après la crise sanitaire, ce qui a eu un impact sur les coûts de location des salles, les déplacements et les indemnités journalières. Par conséquent, l'OMSA propose de modifier le taux des indemnités journalières pour tenir compte de l'indice des prix à la consommation de l'INSEE de 7,11 % (cf. Annexe II – Taux des indemnités de l'OMSA). Sur la base des expériences acquises au cours des dernières années, l'OMSA étudie les avantages et la complexité des réunions hybrides et virtuelles : bien que des réductions de coûts liées aux déplacements puissent être réalisées, les réunions hybrides nécessitent beaucoup de main-d'œuvre et d'équipement. Avec une petite équipe de coordination des événements, l'Organisation ne peut pas gérer la lourde logistique

⁴ Trois conférences des Commissions régionales sont prévues en présentiel en 2023 : la 25^{ème} Conférence de la Commission Régionale pour l'Afrique au mois de février, la 17^{ème} Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient au mois d'octobre et la 33^{ème} Conférence de la Commission régionale pour l'Asie-Pacifique en novembre.

nécessaire pour produire des événements en présentiel et virtuels simultanés, étant donné que les réunions hybrides, dans de nombreux cas, exigent de doubler le niveau des effectifs.

13. Outre le cadre budgétaire et le dialogue, les acteurs de l'*Administration générale* mettront en place des méthodologies robustes afin d'améliorer la budgétisation, la gestion financière et le reporting par la digitalisation de certains processus. Un autre axe de travail crucial consiste à déployer une politique d'archivage plurifonctionnelle dans l'Organisation pour préserver la mémoire historique de l'OMSA et appliquer les meilleures pratiques pour toute la documentation. Ces efforts amélioreront l'efficacité et l'agilité de l'Organisation et renforceront sa capacité à adhérer aux principes de transparence, de prévisibilité et de flexibilité.

14. Enfin, la section 8 relative aux *Représentations régionales et sous-régionales* inclut la part des contributions statutaires affectée aux bureaux régionaux conformément à la Résolution n° 6 de mai 2006, y compris un effort entrepris par le Budget général pour assurer un soutien financier volontaire aux Représentations régionales et sous-régionales dans le contexte d'une situation financière fragile (principalement en Afrique – 170 K€).

15. Les sections ci-dessous fournissent des informations plus détaillées sur le Budget général et le Fonds mondial et visent à permettre aux Membres de mieux comprendre l'origine et l'utilisation des ressources financières de l'Organisation pour tous ses domaines d'activité.

III. Budget Général

1. Prévisions de recettes

16. En 2022, l'Assemblée a adopté les Recettes et dépenses budgétaires pour le 97^{ème} exercice et son programme prévisionnel de travail correspondant⁵ et les Contributions financières des Membres pour 2023⁶. L'OMSA remercie ses Membres d'avoir adopté ces documents, qui ont débouché sur l'approbation par les Membres d'augmenter les contributions statutaires de 15 %. Ces documents fournissent le cadre du Budget général 2023 établissant ses affectations budgétaires à 18,28 M€, les recettes étant égales aux dépenses. Malgré cet effort important consenti par les Membres d'augmenter les contributions statutaires, l'inflation mondiale va faire disparaître l'effet bénéfique entraînant des tensions budgétaires pour le Budget général en 2023 et surtout en 2024.

17. Le Budget général comprend des contributions statutaires et est complété par des contributions dans une catégorie extraordinaire. En 2023, quatre Membres ont continué à apporter des contributions extraordinaires : cela fournit un financement flexible supplémentaire de 918 K€ au Budget général cependant inférieur à 2022 (trois contributions en catégorie A et une contribution en catégorie B contre quatre contributions extraordinaires en catégorie A en 2022).

18. En 2023, les recettes révisées du Budget général s'élèvent à 19,5 M€ (cf. tableau 3). Cette augmentation de 6 % (1,22 M€) pour équilibrer les dépenses budgétées comprend : (i) le report à nouveau de 2020 (non encore dépensé) égal à 585 K€, et (ii) une révision à la hausse des frais de gestion du Fonds mondial transférés au Budget Général. Ces fonds seront cruciaux pour l'Organisation en 2023 afin de couvrir les frais récurrents de WAHIS, à savoir, entre autres, les charges de personnel, de maintenance, de licences et d'hébergement. Cela est d'autant plus important qu'en 2023, la reprise sur subventions d'investissement pour WAHIS sera inférieure aux dépenses annuelles prévues du projet.

⁵ Résolution n°6, SG 89

⁶ Résolution n°7, SG 89

Chapitres	Libellés	Montant EUR
Chapitre 1	Contributions des Membres (Article 11 - Statuts organiques et 14 - Règlement organique)	12 873 000
	Contributions extraordinaires	918 100
	Sous-total Chapitre 1	13 791 100
Chapitre 2	Frais d'inscription (Session générale et conférences)	-
	Ventes de publications	-
	Dossiers d'évaluation de statuts sanitaires	140 000
	Frais de gestion du Fonds mondial	1 400 000
	Contributions internes	845 000
	Autres produits opérationnels	2 266 500
Sous-total Chapitre 2	4 651 500	
Chapitre 3	Produits financiers	20 000
	Produits exceptionnels	-
	Reprises sur subventions d'investissement	33 000
	Reprises sur provisions	417 000
Sous-total Chapitre 3	470 000	
	Total	18 912 600
	Report à nouveau 2020	585 000
	Total	19 497 600

Tableau 3. Recettes du Budget général pour 2023

2. Dépenses budgétées

19. Le Budget 2023 révisé s'élève à 19,5 M€ (cf. tableau 4 plus bas), avec une augmentation de 7 % par rapport à l'estimation initiale ; c'est un budget équilibré grâce au report du Budget général de 2020 et au transfert de frais généraux du Fonds mondial.

Chapitres Budgétaires		Révisé	Initial
1.	Gestion de l'information	4 302 150	4 304 500
2.	Elaboration et application de normes	2 598 400	2 221 500
3.	Renforcement des capacités	21 000	22 000
4.	Initiatives globales	862 900	744 800
5.	Collaboration internationale	0	0
6.	Gouvernance institutionnelle	3 396 680	3 176 100
7.	Administration générale	5 655 790	5 362 200
8.	Représentations régionales et sous-régionales	1 608 800	1 438 500
9.	Dotations aux amortissements et provisions	1 051 880	1 012 500
	Total	19 497 600	18 282 100

Tableau 4 : Comparaison budget initial 2023 et budget révisé 2023

20. La section ci-dessous expliquera les principaux facteurs de cette augmentation positive par rapport aux estimations initiales :

- Gestion de l'information (-0.05 %) : La transformation numérique est un objectif clé pour l'OMSA et son septième Plan Stratégique et elle est essentielle pour tenir son rôle de responsable des données relatives à la santé mondiale des animaux. 70 % de ce budget cible des investissements permanents pour améliorer l'efficacité de l'OMSA et de ses effectifs, ainsi que du personnel travaillant dans le Service d'Information et d'analyse de la santé animale mondiale. Ce chapitre budgétaire comprend également les travaux de l'Unité des Publications et de la Cellule Documentation ainsi que les efforts relatifs à la gouvernance des données de l'OMSA.
- Élaboration et application des normes (+17 %) : les ressources humaines pour l'exercice des fonctions de secrétariat technique constituent 71 % de cette ligne budgétaire, tandis que 26 % sont destinés à permettre la tenue des réunions des Commissions spécialisées, des Groupes

ad hoc et des Groupes de travail, en format présentiel ou virtuel. Compte tenu des programmes de travail ambitieux de ces organes et à partir de l'expérience de ces dernières années, les experts techniques et le Secrétariat ont exprimé une préférence pour les réunions en présentiel, pour lesquelles une efficacité accrue est constatée. Cependant, afin de réaliser des économies et de réduire l'impact budgétaire, plusieurs réunions virtuelles des Groupes *ad hoc* ont été maintenues. 3 % seront consacrés au développement d'une plateforme de gestion du Statut Officiel pour centraliser l'archivage, le suivi, la recherche et la soumission de tous les dossiers pertinents liés à la reconnaissance officielle et au maintien du statut zoosanitaire et aux auto-déclarations d'absence de maladie.

- Initiatives globales (+16 %) : bien que ce chapitre budgétaire soit largement financé par le Fonds mondial (90 %), les dépenses budgétées au titre du Budget général comprennent certains frais du personnel chargé de superviser la mise en œuvre des initiatives globales (c'est-à-dire, le bien-être animal ou les animaux aquatiques).
- Gouvernance institutionnelle (+7 %) : Outre les ressources humaines de la Direction Générale et des déplacements associés, un tiers de ce budget financera les réunions institutionnelles suivantes : Session générale 2023, deux réunions du Conseil en présentiel (une réunion virtuelle) et trois Commissions régionales. L'augmentation des postes liés aux voyages est la seule cause de cette augmentation, car les prévisions initiales avaient sous-estimé la flambée des coûts des services événementiels après la COVID.
- Administration générale (+5 %) : Ayant à cœur l'objectif stratégique 5, l'OMSA déploie des efforts considérables pour renforcer et rationaliser les processus administratifs afin de favoriser l'efficacité et l'agilité. Cela se concentrera sur l'amélioration de la gestion et de la surveillance financière, ainsi que sur le renforcement des processus de planification et de diligence raisonnable en ce qui concerne l'achat de biens et de services. L'investissement continu dans la communication institutionnelle est également essentiel pour que l'OMSA puisse faire connaître son rôle clé dans la gouvernance mondiale de la santé et la transformation du système alimentaire. C'est aussi l'une des raisons de l'augmentation du budget révisé. Cette ligne budgétaire comprend également les coûts d'hébergement, de maintenance et de licences relatifs aux technologies de l'information (deuxième cause de l'augmentation du chapitre budgétaire) ainsi que les fonds pour mener une étude de faisabilité afin d'évaluer si l'OMSA doit changer son Siège social⁷.
- Représentations régionales et sous-régionales (+12 %) : cette ligne inclut la part des contributions statutaires affectée aux Représentations conformément à la Résolution n°6 de la 74e Session Générale (mai 2006). La raison principale de cette augmentation correspond aux efforts entrepris par le Budget général pour assurer un soutien financier volontaire aux Représentations régionales et sous-régionales dans le contexte d'une situation financière fragile (principalement en Afrique).

3. Immobilisations

21. Conformément à la comptabilité d'engagement, certaines dépenses seront enregistrées en immobilisations (actifs). Pour 2023, les actifs comprennent les travaux de maintenance prévus pour les deux bâtiments du siège de l'OMSA, ainsi que des investissements spécifiques liés à la transformation numérique (uniquement la part financée par le Budget général). Ces actifs seront dépréciés conformément aux règles comptables. Les éléments de moindre valeur (moins de 500 €) sont comptabilisés directement en charges.

⁷ L'étude de faisabilité n'a pas d'impact financier sur le budget, car elle sera financée grâce à une contribution volontaire du pays hôte.

Immobilisations	Montant
Travaux et investissements courants	48 500
Réfection et entretien de locaux	27 000
Travaux d'électricité	8 500
Travaux de sécurité	8 000
Matériel et mobilier de bureaux	5 000
Travaux et investissements informatiques	436 000
Projets informatiques	366 000
Equipements informatiques	70 000
Total	484 500

Tableau 5. Immobilisations - Budget général

22. Concernant la maintenance des bâtiments du Siège, l'OMSA a fait une estimation prudente en attendant les résultats de l'étude de faisabilité sur les locaux de l'OMSA.

IV. Fonds mondial - Contributions volontaires

1. Prévisions de recettes

23. Le Fonds mondial est un compte spécial pluriannuel qui reçoit les contributions volontaires des Membres et d'autres partenaires financiers qui soutiennent directement l'Organisation par des subventions dont l'objet est clairement défini et à durée déterminée.

24. L'Organisation mobilise activement ses ressources pour augmenter le nombre et le volume des contributions volontaires au Fonds mondial, afin de disposer des fonds nécessaires pour garantir la capacité opérationnelle de l'Organisation et mettre en œuvre le programme de travail. Les contributions volontaires sont acceptées seulement lorsqu'elles sont conformes aux priorités stratégiques de l'Organisation et que des efforts sont entrepris pour encourager les partenaires financiers à augmenter leurs contributions non fléchées ou peu fléchées en vue d'obtenir un meilleur résultat avec des fonds d'un montant identique.

25. Un financement volontaire non fléché ou peu fléché offre l'avantage significatif de permettre à l'Organisation et à ses Membres d'allouer les fonds là où ils offrent le plus grand bénéfice en lien avec des objectifs spécifiques. Un financement non fléché offre également plus d'agilité et une adaptation rapide à l'évolution de la situation ou des priorités, ce qui est particulièrement important dans un environnement de plus en plus volatile.

26. Conformément à la comptabilité d'engagement, les sommes dues au Fonds mondial pour les subventions pluriannuelles signées et actives au 31 décembre 2022 s'élèvent à 48,6 M€. Les contrats de subventions en cours de signature et ceux en cours de négociation, ainsi que les contacts positifs établis avec des partenaires financiers, ne sont pas inclus dans cette estimation. Les perspectives de financement concernant les nouvelles subventions sont, pour l'essentiel, proches de celles de 2022. Elles s'alignent sur le niveau historiquement élevé de mobilisation de contributions volontaires constaté lors du dernier Plan stratégique (2016-2020). Par conséquent, les prévisions du Fonds mondial continueront d'évoluer à la hausse tout au long de l'année.

2. Dépenses budgétées

27. Comme le montre le tableau 6, un montant de dépenses proche de 21,50 M€ mises en œuvre via le Fonds mondial appuiera l'OMSA afin de réaliser ses missions et son septième Plan stratégique en 2023. Ce chiffre est une estimation qui tient compte uniquement des subventions actives (129 subventions actives) au 31 décembre 2022. Pour définir ce chiffre, toutes les activités prioritaires du programme de travail ont été examinées par rapport à toutes les subventions actives du Fonds mondial et aux critères d'éligibilité au financement associés afin de trouver des solutions de financement et de combler d'éventuels écarts ou déficits financiers. L'augmentation de 44 % par rapport aux estimations initiales reflète, d'une part, un programme de travail plus affiné, un retour aux capacités de travail de l'avant-COVID et, d'autre part, que tous les engagements prévus par les subventions signées avec les partenaires financiers en 2023 sont planifiés.

Chapitres Budgétaires		Révisé Fonds mondial	Initial Fonds mondial
1.	Gestion de l'information	1 374 450	582 624
2.	Elaboration et application de normes	1 293 000	910 537
3.	Renforcement des capacités	8 916 900	6 926 367
4.	Initiatives globales	7 441 700	5 422 420
5.	Collaboration internationale	1 004 450	110 937
6.	Gouvernance institutionnelle	683 100	696 486
7.	Administration générale	684 000	308 492
8.	Représentations régionales et sous-régionales	100 000	0
9.	Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Total		21 497 600	14 957 863

Tableau 6. Comparaison des prévisions du Fonds mondial 2023

V. Représentations régionales et sous-régionales

28. Les recettes et les dépenses prévues en 2023 pour les comptes des Représentations régionales et sous-régionales sont indiquées dans l'Annexe III.

VI. Conclusion

29. L'OMSA remercie ses Membres et ses partenaires financiers pour leur soutien et leurs investissements continus malgré les grands défis économiques rencontrés au niveau mondial. L'OMSA reconnaît les efforts de ses Membres pour accepter une augmentation de 15 % des contributions statutaires et l'effort supplémentaire des Membres fournissant une contribution extraordinaire en 2023.

30. Malgré ces efforts considérables, un Budget révisé 2023 équilibré pour le Budget général n'est possible que grâce au report de 2020 et à une affectation plus élevée des frais généraux du Fonds mondial. Ce constat confirme que le Budget général reste financièrement tendu et qu'il subsiste un décalage intrinsèque entre les activités organisationnelles essentielles et les engagements financiers des Membres en raison de la baisse du poids des contributions statutaires dans le pourcentage global du budget consolidé de l'Organisation. En raison de cette situation ainsi qu'à la hausse persistante de l'inflation, l'OMSA s'attend à un déficit d'ici 2024. Pour y remédier, l'Organisation propose et justifie sa demande d'augmentation de 15 % des contributions statutaires dans le document 90 SG/6 – Programme de travail budgétisé, Prévisions de recettes et Barème des contributions connexes pour 2024.

31. Pour contrer ces pressions financières, l'Organisation déploie des mesures et des politiques en vue de réduire les dépenses tout en assurant un mécanisme de recouvrement des coûts. D'importants efforts sont également déployés pour gérer ses budgets avec plus d'attention et de transparence ; planifier, gérer et surveiller les fonds conformément aux priorités stratégiques et intégrer l'évaluation des performances et la bonne utilisation des fonds. Ces principes de gouvernance budgétaire sont essentiels pour assurer la confiance soutenue des Membres de l'OMSA qui peut elle-même se mesurer par le degré de stabilité des contributions reçues.

32. Aussi, le succès grandissant du Fonds mondial a permis à l'Organisation de continuer à tenir ses engagements et à étendre, dans les limites de son mandat, son offre de services à ses Membres ainsi que d'améliorer sa visibilité. Cela a entraîné une dépendance vis-à-vis des contributions volontaires reçues par l'intermédiaire du Fonds mondial pour couvrir les frais de personnel et mettre en œuvre des activités fondamentales ; toutefois, ces contributions volontaires sont, par nature, imprévisibles et associées à un objectif particulier.

33. Le Budget général, soutenu principalement par les contributions statutaires, constitue une source fondamentale de financement et il est essentiel au fonctionnement de l'Organisation. Il apporte une certaine fiabilité de financement, permettant d'affecter les ressources en fonction des activités et des plans stratégiques de l'Organisation qui sont approuvées par l'Assemblée chaque année. Au-delà du volume et de la flexibilité, la prévisibilité et la rapidité du financement sont des aspects essentiels, et les investissements sont nécessaires pour assurer tant un financement approprié du programme de travail de l'OMSA que la mise en œuvre en temps voulu du septième Plan stratégique.

34. En échange de leur soutien et de leur investissement continu, l'OMSA s'engage à fournir un retour sur investissement.

VII. ANNEXES

Annexe I : Budget 2023 révisé

Annexe II : Taux des indemnités de l'OMSA pour 2023

Annexe III: Représentations régionales et sous-régionales - Prévisions pour 2023

Annexe I : Budget 2023 révisé

	Chapitres budgétaires	Budget Général	Fondial mondial
1.	Gestion de l'information	4 302 150	1 374 450
1.1	Information sanitaire	3 360 050	597 950
1.2	Publications	460 700	69 000
1.3	Documentation	281 400	-
1.4	Gouvernance des données	200 000	356 000
1.5	Poids des maladies animales dans le monde (GBADs)	-	351 500
2.	Elaboration et application de normes	2 628 400	1 343 000
2.1	Normes et Science	981 100	560 500
2.2	commissions spécialisées, Groupes	537 700	100 000
2.3	Statuts	944 100	108 000
2.4	Observatoire	165 500	574 500
3.	Renforcement des capacités	21 000	8 916 900
3.1	Processus PVS (développement des capacités des effectifs inc	21 000	8 731 900
3.2	Partenariats public-privé	-	87 000
3.3	Plateforme de formation des Services vétérinaires	-	98 000
4.	Initiatives globales	832 900	7 441 700
4.1	Une seule santé	568 500	3 634 060
4.2	Maladies animales transfrontières (GF-TADS)	-	467 400
4.3	Bien-être animal	128 000	245 000
4.4	Animaux aquatiques	85 000	266 740
4.5	Urgence et résilience	51 400	2 828 500
5.	Collaboration internationale	-	1 004 450
5.1	Réseaux scientifiques	-	829 250
5.2	Autres réseaux	-	1 200
5.3	Partenariats techniques	-	174 000
6.	Gouvernance institutionnelle	3 396 680	683 100
6.1	Assemblée mondiale des Délégués	1 071 000	23 100
6.2	Conseil	85 000	-
6.3	Commissions régionales	160 000	-
6.4	Direction de l'OIE	2 080 680	660 000
7.	Administration générale	5 655 790	684 000
7.1	Frais de gestion financière et administrative	603 040	413 000
7.2	Frais généraux bâtiments	303 950	-
7.3	Frais généraux informatiques	1 100 000	-
7.4	Frais de communication	441 420	20 000
7.5	Frais de personnel et gestion des ressources humaines	3 207 380	251 000
8.	Représentations régionales et sous-régionales	1 608 800	100 000
8.1	Part des Contributions statutaires	1 073 000	-
8.2	Contribution vers les RR/RSR	169 500	-
8.3	Actions régionales	366 300	100 000
9.	Dotations aux amortissements et provisions	1 051 880	-
	Total	19 497 600	21 547 600

Annexe II : Taux des indemnités de l'OMSA pour 2023

Type d'indemnité	Montant
Indemnité spéciale du Président	10 350 €
Indemnités journalières du Président et des membres du Conseil	270 €
Indemnité forfaitaire des Délégués (à l'occasion de la Session générale)	900 €
Indemnités journalières des membres des Commissions régionales et des Commissions spécialisées	270 €
Indemnités journalières des membres des groupes de travail, groupes <i>ad hoc</i> et experts (présentielle)	270 €
Indemnités journalières des membres des groupes de travail, groupes <i>ad hoc</i> et experts (virtuelle)	135 €

Annexe III : Représentations régionales et sous-régionales Prévisions pour 2023

Afrique - Bamako		Montant
Solde au 1er janvier 2023		73 788
Recettes		
Contributions volontaires		-
Part de la contribution ordinaire		151 000
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		2 066 760
Autres recettes		
Total des recettes		2 217 760
Dépenses		
Frais de personnel		138 000
Frais de mission		240 000
Frais de fonctionnement		73 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux		725 000
Autres activités techniques		1 058 000
Total des dépenses		2 234 000
Solde de la période		(16 240)
Solde au 31 décembre 2023		57 548
Afrique - Gaborone		Montant
Solde au 1er janvier 2023		(20 741)
Recettes		
Contributions volontaires		-
Part de la contribution ordinaire		-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		2 004 700
Autres recettes		135 500
Total des recettes		2 140 200
Dépenses		
Frais de personnel		265 000
Frais de mission		40 000
Frais de fonctionnement		40 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux		658 000
Autres activités techniques		1 137 200
Total des dépenses		2 140 200
Solde de la période		-
Solde au 31 décembre 2023		(20 741)
Afrique - Tunis		Montant
Solde au 1er janvier 2023		-
Recettes		
Contributions volontaires		-
Part de la contribution ordinaire		-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		348 300
Autres recettes		-
Total des recettes		348 300
Dépenses		
Frais de personnel		194 400
Frais de mission		10 000
Frais de fonctionnement		32 900
Frais pour ateliers et conférences régionaux		111 000
Total des dépenses		348 300
Solde de la période		-
Solde au 31 décembre 2023		-

**Annexe III : Représentations régionales et sous-régionales
Prévisions pour 2023**

(suite)

Afrique - Nairobi		Montant
Solde au 1er janvier 2023		(2 979)
Recettes		
Contributions volontaires		18 000
Part de la contribution ordinaire		-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		2 122 100
Autres recettes		123 000
Total des recettes		2 263 100
Dépenses		
Frais de personnel		399 000
Frais de mission		72 000
Frais de fonctionnement		58 500
Frais pour ateliers et conférences régionaux		671 500
Autres activités techniques		1 044 100
Total des dépenses		2 245 100
Solde de la période		18 000
Solde au 31 décembre 2023		15 021
Amériques - Buenos Aires		Montant
Solde au 1er janvier 2023		212 792
Recettes		
Contributions volontaires		96 000
Part de la contribution ordinaire		183 000
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		1 552 300
Autres recettes		-
Total des recettes		1 831 300
Dépenses		
Frais de personnel		281 000
Frais de mission		48 300
Frais de fonctionnement		36 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux		842 200
Autres dépenses techniques		644 400
Total des dépenses		1 851 900
Solde de la période		(20 600)
Solde au 31 décembre 2023		192 192
Amériques - Panama		Montant
Solde au 1er janvier 2023		569 681
Recettes		
Contributions volontaires		170 000
Part de la contribution ordinaire		-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		22 700
Autres recettes		-
Total des recettes		192 700
Dépenses		
Frais de personnel		68 000
Frais de mission		10 000
Frais de fonctionnement		53 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux		24 700
Total des dépenses		155 700
Solde de la période		37 000
Solde au 31 décembre 2023		606 681

**Annexe III : Représentations régionales et sous-régionales
Prévisions pour 2023**

(suite)

Asie-Pacifique - Tokyo		Montant
Solde au 1er janvier 2023		1 361 485
Recettes		
Contributions volontaires		-
Part de la contribution ordinaire		208 000
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		2 774 500
Autres recettes		-
Total des recettes		2 982 500
Dépenses		
Frais de personnel		617 000
Frais de mission		287 000
Frais de fonctionnement		70 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux		2 285 000
Autres dépenses techniques		848 000
Total des dépenses		4 107 000
Solde de la période		(1 124 500)
Solde au 31 décembre 2023		236 985
Asie du Sud Est - Bangkok		Montant
Solde au 1er janvier 2023		320 962
Recettes		
Contributions volontaires		58 000
Part de la contribution ordinaire		-
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		3 139 609
Autres recettes		-
Total des recettes		3 197 609
Dépenses		
Frais de personnel		564 000
Frais de mission		230 000
Frais de fonctionnement		33 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux		972 000
Autres dépenses techniques		1 340 609
Total des dépenses		3 139 609
Solde de la période		58 000
Solde au 31 décembre 2023		378 962
Europe - Bruxelles		Montant
Solde au 1er janvier 2023		297 079
Recettes		
Contributions volontaires		-
Part de la contribution ordinaire		250 000
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		464 000
Autres recettes		-
Total des recettes		714 000
Dépenses		
Frais de personnel		161 000
Frais de mission		16 000
Frais de fonctionnement		12 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux		430 000
Autres dépenses techniques		35 000
Total des dépenses		654 000
Solde de la période		60 000
Solde au 31 décembre 2023		357 079

**Annexe III : Représentations régionales et sous-régionales
Prévisions pour 2023**

(suite)

Russie - Moscou		Montant
Solde au 1er janvier 2023		1 617 320
Recettes		
Contributions volontaires		160 000
Part de la contribution ordinaire		200 000
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		423 000
Autres recettes		197 000
Total des recettes		980 000
Dépenses		
Frais de personnel		170 000
Frais de mission		10 000
Frais de fonctionnement		100 200
Frais pour ateliers et conférences régionaux		389 000
Autres dépenses techniques		70 000
Total des dépenses		739 200
Solde de la période		240 800
Solde au 31 décembre 2023		1 858 120
Kazakhstan - Astana		Montant
Solde au 1er janvier 2023		928 115
Recettes		
Contributions volontaires		202 400
Part de la contribution ordinaire		
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		489 000
Autres recettes		-
Total des recettes		691 400
Dépenses		
Frais de personnel		180 000
Frais de mission		30 000
Frais de fonctionnement		142 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux		426 000
Autres dépenses techniques		37 000
Total des dépenses		815 000
Solde de la période		(123 600)
Solde au 31 décembre 2023		804 515
Moyen-Orient - Beyrouth		Montant
Solde au 1er janvier 2023		28 905
Recettes		
Contributions volontaires		95 700
Part de la contribution ordinaire		46 800
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux		270 500
Autres recettes		-
Total des recettes		413 000
Dépenses		
Frais de personnel		41 000
Frais de mission		10 000
Frais de fonctionnement		63 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux		272 000
Total des dépenses		386 000
Solde de la période		27 000
Solde au 31 décembre 2023		55 905

**Annexe III : Représentations régionales et sous-régionales
Prévisions pour 2023**

(suite)

Moyen-Orient - Abu Dhabi	Montant
Solde au 1er janvier 2023	-
Recettes	
Contributions volontaires	-
Part de la contribution ordinaire	600 000
Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux	-
Autres recettes	-
Total des recettes	600 000
Dépenses	
Frais de personnel	327 000
Frais de mission	30 000
Frais de fonctionnement	30 000
Frais pour ateliers et conférences régionaux	213 000
Total des dépenses	600 000
Solde de la période	-
Solde au 31 décembre 2023	-